



PRÉVENTION DES LÉSIONS DE PRESSION

Qu'est-ce qu'une lésion de pression?

Une lésion de pression est un dommage localisé sur la peau et les tissus mous sous-jacents qui survient suite à une pression intense ou prolongée. Elle est habituellement située sur une proéminence osseuse, liée à un dispositif médical ou autre.

Quelles sont les causes ?

Les principaux facteurs de risques sont : l'âge, les maladies concomitantes, la médication, l'état de conscience, la diminution de la perception des sens, les spasmes, les contractures, la malnutrition, la déshydratation, l'incontinence urinaire ou fécale, l'inactivité, la douleur et l'intervention chirurgicale (référence PIPSPP section 9 page 33).

La tolérance de la peau et des tissus mous peut être affectée entre autre par le cisaillement, la friction et l'humidité.

La prévention des lésions de pression implique le développement et le maintien d'une culture de vigilance

Comment intervenir en prévention?

Inspection visuelle : Inspecter visuellement la peau de la tête aux pieds, aux proéminences osseuses, aux régions recouvertes par du matériel pouvant causer une pression ou de la friction (ex. : contentions, attelles, plâtres, lunettes, lunettes nasales, orthèses, prothèses, souliers, bas de compression). Éviter les plis dans les draps, les alèses, les piqués, les toiles de lève-personne, les vêtements, particulièrement sous les zones à risque.

Hygiène de la peau : Laver avec un savon doux (sans parfum, sans alcool), avec de l'eau tiède. Assécher en tapotant sans frotter. Les savons sans rinçages sont à prioriser en présence d'incontinence.

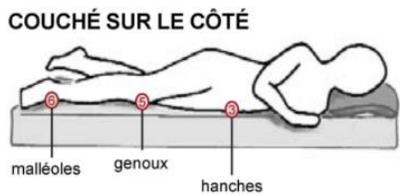
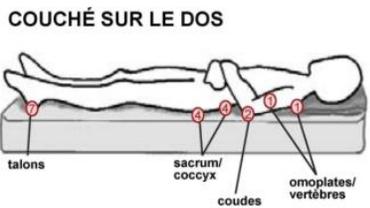
Soins de la peau lors de sécheresse : Hydrater la peau quotidiennement, ne pas masser les proéminences osseuses.

Soins de la peau lors d'humidité : Garder la peau sèche et absente de souillure.

Activité/mobilité : Assurer un positionnement optimal pour diminuer la pression/friction/cisaillement au lit et au fauteuil. Instaurer une fréquence de mobilisation afin de limiter le temps d'application de la pression. (FR : à chaque 30 minutes Lit : à chaque 2 heures).

Nutrition : Assurer une bonne hydratation (moyenne de 1,5 à 2 litres de liquide par jour). Apport alimentaire suffisant et équilibré selon GAC (3 repas/jour).

Quelles sont les zones à risque?



Quand faire l'évaluation par l'échelle de Braden ?

Tout le personnel peut contribuer à évaluer le risque pour chaque usager de développer une lésion de pression.

L'Échelle de Braden est l'outil d'évaluation utilisé pour toute personne à risque de développer une lésion de pression.

Moment de dépistage selon le type d'installation et la clientèle (section 15 PIPSPP page 73) :

- **En centre hospitalier** (personne admise) une première fois, dans un délai de 24 h à 48 h;
- **En centre de réadaptation et en centre d'hébergement** lors de l'admission, dans un délai de 72 h et aux 2 semaines pour le premier mois;
- **Au domicile ou inscrite** une première fois, dans un délai de 5 jours, si usager présente des facteurs de risque.

Où retrouve-t-on la documentation fondée sur les lignes directrices ?

Dans la zone CIUSSS/organisation/direction des soins infirmiers et de la santé physique/Soins de la peau et des plaies

- [Programme interprofessionnel de prévention et de soins de la peau et des plaies \(PIPSPP\)](#)
- [Formulaire dépistage des facteurs de risques par l'Échelle de Braden.](#)
- Dépliant d'enseignement disponible aux usagers et aux personnels : [Prévention des lésions de pression](#)

Programme interprofessionnel de prévention et de soins de la peau et des plaies au CIUSSS de la Capitale-Nationale

Travaux réalisés et en cours :

- Un comité interprofessionnel en prévention et soins de la peau et des plaies est en place;
- Une équipe de 116 infirmières ressources en soins de plaie sont formées et à l'emploi dans les différents secteurs du territoire et 49 sont en cours de formation;
- [Offre de service](#) pour la téléassistance en soins de plaies
- Évaluation des résultats des audits réalisés entre 2019-2023 post implantation du programme. Ils peuvent être consultés sur [Mesure D'efficacité du programme.](#)
- Planification et saisie des prochains [audits 2024-2027](#)